**L’art de bien vieillir grâce à la téléassistance.**

Chute, malaise, tentative d’intrusion, …, les personnes âgées vivant seules chez elles peuvent être confrontées à ces maux à toute heure du jour ou de la nuit. C’est pourquoi la téléassistance peut être recommandée : il s’agit d’un bracelet ou d’un collier avec un bouton d’appel que la personne doit presser en cas de problème. La centrale, ensuite, contacte les personnes mentionnées dans le contrat qui interviennent pour aider la personne (voisins, amis, famille…). Si le cas est plus grave, les secours peuvent directement être appelés par la centrale. Ce dispositif sécurise les personnes âgées comme leurs proches.

**Pour tout renseignement complémentaire**

**(Possibilité de démonstration au domicile gratuite et sans engagement)**

**Contactez-nous au : 03.84.75.07.93**